

Réf: Dossier N° 146668

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TECHNIQUE SANGARE GARAGE AUTO » en
abrégé « TECHSA GARAGE AUTO »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CHATEAU, Lot 476, Ilot 5131

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/09/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 23/09/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TECHNIQUE SANGARE GARAGE AUTO
» en abrégé « TECHSA GARAGE AUTO »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :
TÔLERIE,
PEINTURE
MÉCANIQUE GENERALE,
ET TOUTES ACTIVITÉS CONNEXES AUX ACTIVITÉS
SUS-CITEES

Capital social 2,550,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de VINGT CINQ Mille CINQ CENT(25,500) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
CHATEAU, Lot 476, Ilot 5131

Dirigeant(s) : M SANGARE ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09071 du 03/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°45303/GTCA/RC/2022 du 03/10/2022

Pour Avis

Le CEPICI

